

Le **B.P J.E.P.S Loisirs Tous Publics** (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive)

**Spécialité « animateur », Mention : « Loisirs Tous Publics »**

a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

**Public :**

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (200 heures minimum), de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

**Statut du stagiaire à l'entrée en formation**

→ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- le contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI)
- le financement « Pôle Emploi »
- et autres financements...

**Contenu :**

**Formation professionnelle en alternance dans la structure.**

La formation en centre se présente sous la forme de 4 unités capitalisables :

→ **UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES**

- ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure

→ **UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**

- ✓ Concevoir un projet d'animation
- ✓ Conduire un projet d'animation
- ✓ Evaluer un projet d'animation

→ **UC3 CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE LA DIRECTION D'ACCUEIL DE MINEURS (ACM)**

- ✓ Organiser et évaluer les activités
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

→ **UC4 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**

- ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire
- ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention « LTP » en référence au projet de la structure
- ✓ Conduire des activités d'animation

**Les épreuves de validation :**

→ Tout au long de la formation

→ Rattrapage

**Intervenants :**

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation

→ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

**Dates de la formation BPJEPS  
animateur LTP**

**Du 04 mars 2020 au 04 mars 2021**  
(Positionnement obligatoire  
du 4 au 6/03/2020)

**Durée de la formation**

**658 heures en centre de formation**  
**1106 heures en structure, en lien avec  
le planning**

**dates tests de sélection des  
candidats (nous contacter pour  
l'inscription aux tests) :**

**Mardi 21 janvier 2020 à 10h30**  
**lundi 03 février 2020 à 10h30**

**Clôture des inscriptions :**

**Lundi 2 mars 2020**

**Horaires en centre**

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

**Lieu de formation (Merci de ne pas y  
envoyer le dossier de candidature)**

CAMPUS LEO LAGRANGE  
5 rue de la république  
91260 JUVISY SUR ORGE  
Tél : 01.53.09.00.45  
Site : [www.campus-leolagrange.org](http://www.campus-leolagrange.org)

**Envoi du dossier de candidature  
et contact :**

**Dossier de candidature à envoyer  
par courrier à :**

**Campus Léo Lagrange**  
**150 Rue des Poissonniers**  
**75883 PARIS Cedex 18**  
**Tel : 01 53 09 00 45**

**Mail : [contact@campus-leolagrange.org](mailto:contact@campus-leolagrange.org)**  
**[www.campus-leolagrange.org](http://www.campus-leolagrange.org)**

**Coût de la formation BPJEPS LTP :**

**6370.00€ taux horaire : 10.00€**

**Ce montant peut être pris en charge  
partiellement ou totalement selon  
le financement :**

**Pour tout accompagnement au  
financement de votre formation  
veuillez contacter :**  
**Alix MONSCOURT au : 01 53 09 00 45**